



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 07 MAI 2024

Présents : MM. El Fakri - Sénégal – Cokgul - Pézière - Mme Sylvestre

Assiste : M. Podan-Mavounzy (comité)

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

Article 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



RAPPEL CONCERNANT L'ORGANISATION DES RENCONTRES LORS DES DEUX DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT DE TOUTES LES CATEGORIES

Article 10.3 du RS du DVOF

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat le même jour (dans la même semaine pour les rencontres du Championnat Futsal), à l'heure officielle (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors). La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matchs opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations. Les demandes de dérogations exceptionnelles et justifiées parvenues dans les délais réglementaires sont examinées par la Commission compétente qui est habilitée à déroger à cette disposition le cas échéant.

***La Commission rappelle aux clubs qu'un espace sur votre dossier d'engagements
2024/2025 vous permet de nous faire part de vos desiderata***

MATCH A HUIS CLOS

GROSLAY FC

Seniors D1

La Commission de Discipline en date du 06/02/2024 a décidé en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, que tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de GROSLAY, pour une durée de 6 mois à compter du 19/12/2023.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 02/06/2024



MATCH A HUIS CLOS

GROSLAY FC

Seniors D3 Poule B

Match Coupe du Comité n° 27670439 du 28/01/2024

GROSLAY FC / St BRICE FC

La commission décide que les matchs à domicile de l'équipe SENIORS 2 – Division 3 Poule B – devront se dérouler à huis clos jusqu'à la fin de saison à partir du 18/03/2024 avec 1 arbitre officiel et 2 délégués à la charge du club de GROSLAY.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 26/05/2024

MATCH A HUIS CLOS

PERSAN US

U16 D3 Poule B

Match n° 25900348 du 10/03/2024

PERSAN US 2 / St LEU FC 2

A titre conservatoire, la Commission de Discipline en date du 12/03/2024 décide à TITRE CONSERVATOIRE et en vertu de l'ART 40.6 du RS du DVOF, tous les matchs à domicile se joueront à HUIS CLOS, avec 1 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de PERSAN.

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 02/06/2024



MATCH A HUIS CLOS

U16 D3 Poule B

Match n°25900248 du 10/03/2024

PERSAN US 2 / St LEU FC 2

La commission décide : 3 points de retrait pour l'équipe U16 D3/B au classement 2023/2024

Les matchs à domicile des U16 D3 Poule B se dérouleront à huis clos jusqu'à la fin de la saison 2023/2024

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 02/06/2024

MATCH A HUIS CLOS

SENIORS D1

Match n°25897450 du 24/03/2024

PERSAN US / ESSG

La commission décide : Les matchs à domicile de l'équipe SENIORS D1 se dérouleront à huis clos jusqu'à la fin de la saison 2023/2024 avec 3 arbitres officiels et 2 délégués sur chaque match

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Date du prochain match concerné : 26/05/2024



COURRIERS CLUBS

MARLY LA VILLE ES

Courriel du 26/04/2024

En application de l'art. 23.8 du RS du DVOF, les frais de déplacement de de l'arbitre sont à la charge du CHAMPAGNE SFC : Remboursement frais de 48.50€ à MARLY ES et débiter CHAMPAGNE SFC

En application de l'art. 23.8 du RS du DVOF, les frais de déplacement de de l'arbitre sont à la charge du PONTOISE FC : Remboursement frais de 48.50€ à MARLY ES et débiter CERGY PONTOISE

EMMB

Courriel du 07/05/2024

La COC ne peut satisfaire votre demande, le match est maintenu aux date et horaire indiqués sur le site internet le 09/05/2024 à 20H30

SARCELLES AAS

Courrier du 07/05/2024

Suite erreur administrative, confirmation de résultat

Seniors D2 Poule A

Match n°26062968 du 28/04/2024

ARGENTEUIL FC 2 – SARCELLES AAS 3

SARCELLES AAS 3 -1pt 0but

ARGENTEUIL FC 23pts 5but

HERBLAY ES

Courriel du 26/03/2024

En raison des enjeux pour toutes les équipes citées, la COC ne peut accéder à votre demande en application des articles 10.3, 10.4 et 10.5 nous vous demandons de solliciter les clubs adverses de faire une inversion de rencontre ou de nous faire connaître une adresse pour un terrain de repli pour chaque match afin de disputer ces rencontres

GARGES FCM

Courriel du 15/04/2024

Votre demande concerne la dernière journée de championnat. La COC vous demande de solliciter le club adverse pour faire une inversion de rencontre.

HORAIRES - DATES (FOOTCLUBS)

BEAUCHAMP AS

Courriel du 04/05/2024

U16 D3 poule E

Match n°26561476 du 26/05/2024

BEAUCHAMP AS 2 / ECOUEN FC 4

Nouvelle date : 19/05/2024

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

SAINT BRICE FC

Courriel du 06/05/2024

Anciens D2 Poule A

Match n°25905743 du 12/05/2024

ROISSY EN FRANCE US 1 / SAINT BRICE FC 1

Nouvelle date : 15/05/2024

Nouvelle heure : 21H

Accord des deux clubs

Accord de la COC



ECOUEEN FC

Courriel du 06/05/2024
U14 D3 Poule C
Match n°27117488 du 25/05/2024
ECOUEEN FC 2 / MARLY LA VILLE ES 1
Nouvelle date : 11/05/2024
Accord des deux clubs
Accord de la COC

HORAIRE - DATES

CHAMPAGNE SFC

Courriel du 07/05/2024
U16 D3 Poule E
Match n°26561463
EMMB 21 / CHAMPAGNE SFC 95 22
Nouvel horaire : 12H
Accord des 2 clubs
Accord de la COC

SAINT BRICE FC

U14 D4 Poule C
Match n°27141826 du 08/05/2024
SAINT BRICE FC 3 / PONTOISIENNE JS 1
Nouvelle date : 18/05/2024
Accord des 2 clubs
Accord de la COC

RECTIFICATION DE SCORE

Critérium +55 ans Poule A

Match n°26621407 du 05/05/2024
GROSLAY FC 40: 2
CROISSY US 40: 0

U14 D4 Poule E

Match n°26513203 du 04/05/2024
FONTENAY EN PARISIS 21 : 1
MENUCOURT AS 21 : 4

MATCHS A JOUER LE 12/05/2024

Critérium +55 ans

Match n°26625581 du 05/05/2024
MAGNY EN VEXIN 40 / VIARMES OL 40

Critérium +45 ans Poule B

Match n°26525507
SOISY ANDILLY MARGENCY 35 / VAUXOISE ES 35

MATCHS A JOUER LE 15/05/2024

U14 D4 Poule E

Match n°26513197
BEZONS USO 3 / ADAMOIS OL 2

**Critérium +45 ans Poule B**

Match n°26525496

VAUXOISE ES 3 / BRUYERES BERNES 35

La Commission décide match à jouer le 15/05/2024 à 20H sur les installations de Bruyères Bernes

MATCHS A JOUER LE 18/05/2024**U14 D4 Poule E**

Match n°26513166

JOUY LE MOUTIER FC 22 / EMMB 23

MATCHS A JOUER LE 19/05/2024**Critérium + 45 ans**

Match n°26525501 du 05/05/2024

MONTSOULT BAILLET / CONFLANS FC

Critérium + 45 ans

Match n°26525458 du 08/05/2024

VAUXOISE ES 35 / ERAGNY FC 35

Anciens D2 Poule A

Match n°25905737

PUISEUX LOUVRES 95 31

MATCHS A JOUER LE 20/05/2024**CDM D2**

Match n°26411380

ROISSY EN FRANCE US 5 / TOHO AS 5

Match à jouer à 20H30

MATCHS A JOUER LE 26/05/2024**Anciens D2 Poule A**

Match n°25906764

PUISEUX LOUVRES 95 31 / ROISSY EN FRANCE US 31

Match à jouer à 11H00

1ER APPEL DE FEUILLE DE MATCH**DOMONT FC****Seniors D4 Poule C**

Match n°26532601 du 28/04/2024

DOMONT FC 1 / HERBLAY ES 2

BEZONS USO**U16 D3 Poule B**

Match n°25900330 du 28/04/2024

BEZONS USO 22 / PERSAN US 22



MONTMORENCY FC

U14 D2 Poule B

Match n°25894945 du 27/04/2024

MONTMORENCY FC 21 / OSNY FC 21

2EME APPEL DE FEUILLE DE MATCH

MONTMORENCY FC

Seniors Féminines D1

Match n°27239169 du 16/04/2024

MONTMORENCY FC 2 / COSMO TAVERNY 2

MONTMAGNY FC

U14 D3 Poule A

Match n°25899486 du 02/03/2024

MONTMAGNY FC 21 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 22

MONTMORENCY FC

Seniors D4 Poule C

Match n°26532562 du 21/04/2024

MONTMORENCY FC 2 / BOUFFEMONT ACF 2

1ER FORFAIT SANS AMENDE

ERAGNY AS FC

Seniors D3 Poule B

Match n°26475230 du 05/05/2024

ERAGNY FC 2 / PONTOISIENNE JS 1

ERAGNY FC 2	-1pt	0but
PONTOISIENNE JS 1	3pts	5buts

SAINT PRIX ES

Anciens D4 Poule B

Match n°27216348 du 08/05/2024

THILLAY VAUD'HERLAND 32 / SAINT PRIX ES 33

SAINT PRIX ES 33	-1pt	0but
THILLAY VAUD'HERLAND 32	3pts	5buts

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

MONTSOULT BAILLET US

Seniors D4 Poule B

Match n°26532202 du 05/05/2024

GAFEBP 2 / MONTSOULT BAILLET US 2

MONTSOULT BAILLET US 2 AMENDE 30€

MONTSOULT BAILLET US 2	-1pt	0but
GAFEBP 2	3pts	5buts



ECLAIR DE PUISEUX

Seniors D4 Poule C

Match n°26532612 du 08/05/2024

ECLAIR DE PUISEUX 1 . DOMONT FC 1

ECLAIR DE PUISEUX 1 AMENDE 30€

ECLAIR DE PUISEUX 1 -1pt 0but
DOMONT FC 1 3pts 5buts

SARCELLES AAS

Courrier du 07/05/2024

Suite erreur administrative, confirmation de résultat

Seniors D2 Poule A

Match n°26062968 du 28/04/2024

ARGENTEUIL FC 2 – SARCELLES AAS 3

SARCELLES AAS 3 AMENDE 30€

SARCELLES AAS 3 -1pt 0but
ARGENTEUIL FC 23pts 5buts

SURVILLIERS AVENIR

Courrier du 05/05/2024

Match n°27216340 du 05/05/2024

BEAUCHAMP AS 32 / SURVILLIERS AVENIR 31

SURVILLIERS AVENIR 31 AMENDE 30€

SURVILLIERS AVENIR 31 -1pt 0but
BEAUCHAMP AS 32 3pts 5buts

2EME FORFAIT SANS AMENDE

GAFEPB

Critérium +55 ans Poule B

Match n°26625582 du 05/05/2024

COSMO TAVERNY 40 / ENT. GAFEPB

VEXIN AS

U14 D4 Poule A

Match n°25899684 du 04/05/2024

VEXIN AS 22 / MONTMORENCY FC 2

VEXIN AS 22 -1pt 0but
MONTMORENCY FC 22 3pts 5buts

MARLY LA VILLE ES

Anciens D3 Poule C

Match n°26851340 du 05/05/2024

GAFEPB 31 / MARLY LA VILLE ES 32

MARLY LA VILLE AS 32 -1pt 0but
GAFEPB 31 3pts 5buts



2EME FORFAIT AVEC AMENDE

ENT.GAFEPB ST PRIX

Critérium +55 ans Poule B

Match n°26625582 du 05/05/2024

COSMO TAVERNY 40 / ENT. GAFEPB ST PRIX

ARGENTEUIL FC

Seniors Féminines D1

Match n°27239179 du 04/05/2024

CERGY PONTOISE FC 2 / ARGENTEUIL FC 1

ARGENTEUIL FC 1 Amende 35€

ARGENTEUIL FC 1-1pt	0but	
CERGY PONTOISE FC 2	3pts	5buts

AUVERS ENNERY FC

Anciens D4 Poule A

Match n°267440555 du 05/05/2024

AUVERS ENNERY FC 32 / VAUREAL FCM 32

AUVERS ENNERY FC 32 Amende 35€

AUVERS ENNERY FC 32	-1pt	0but
VAUREAL FCM 32	3pts	5buts

3EME FORFAIT INDUISANT LE FORFAIT GENERAL

VAUREAL FCM

U14 D4 poule B

Match n°25899772 du 04/05/2024

SARCELLES AAS 26 / VAUREAL FCM 22

FORFAIT GENERAL

VAUREAL FCM 22

U14 D4 Poule B

Amende 110€

Secrétaire de Séance
M. P. Sénécail

Présidente de Séance
M. P. Pezière